



Paris, le 3 septembre 2024

La Banque de France et l'IEDOM-IEOM participent aux Journées Nationales d'Action contre l'illettrisme 2024

La Banque de France et l'IEDOM-IEOM se mobilisent pour la sixième année consécutive aux côtés de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI) durant la 11ème édition des Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme (JNAI), du 8 au 15 septembre 2024.

Organisées depuis dix ans par l'ANLCI, les JNAI ont comme en 2023 pour mot d'ordre : « **Illettrisme, en parler pour avancer** ». L'objectif de cette campagne est de libérer la parole sur l'illettrisme, celle des personnes en situation ou sortie de l'illettrisme, leur entourage et les acteurs de la lutte contre l'illettrisme.

En 2024, de nouveaux chiffres de l'illettrisme en France ont été publiés par l'INSEE¹ : 4 % de la population âgée de 18 à 64 ans rencontrent encore des difficultés pour lire, écrire et calculer, ce qui entrave leur autonomie, l'insertion et la carrière professionnelles, les démarches du quotidien et l'accès aux droits. L'illettrisme peut compliquer considérablement la gestion d'un budget et d'un compte bancaire, la compréhension d'un relevé ou d'une fiche de paie, d'une facture, d'un crédit, d'un contrat d'assurance. Il rend aussi les personnes en difficulté plus vulnérables aux arnaques.

En tant qu'opérateur de la stratégie nationale d'éducation économique, budgétaire et financière EDUCFI, la Banque de France organise durant les JNAI 2024 une centaine d'ateliers gratuits d'éducation financière. Ils sont animés sur les territoires métropolitain et ultramarins par les agents de ses succursales, de l'IEDOM-IEOM et de nombreux organismes partenaires. Ces ateliers sont proposés aux publics de tous les âges pour les aider à mieux gérer leurs finances au quotidien. Ils s'adressent aussi aux intervenants sociaux pour les accompagner dans leur action de lutte et prévention contre l'illettrisme.

Afin de renforcer leur partenariat pour l'aide aux personnes en situation d'illettrisme, une convention entre la Banque de France et l'ANLCI est en cours de signature pour en définir les modalités.

Retrouvez [le programme des JNAI 2024](#).

Des ateliers sur la gestion des finances spécifiquement conçus pour les JNAI

Ces animations, élaborées par la Banque de France avec l'aide de l'ANLCI, portent de manière ludique, concrète et visuelle sur la gestion d'un budget, les moyens de paiement ou encore les arnaques. En petits groupes, les participants sont invités à réfléchir sur des cas pratiques, afin d'acquérir les notions utiles aux décisions financières du quotidien.

¹ [En 2022, un adulte sur dix rencontre des difficultés à l'écrit - Insee Première - 1993](#)

Les outils gratuits et adaptés utilisés - dispositifs ludo-pédagogiques, vidéos, podcasts, applications budgétaires, informations sur les organismes d'aide, lettres types – sont disponibles sur le portail www.mesquestionsdargent.fr géré par la Banque de France.



ANLCI
Agence nationale
de lutte contre l'illettrisme

EDUCFI
Éducation économique
budgétaire et financière

Mes questions d'argent
Le portail national de l'éducation économique,
budgétaire et financière

À propos de la Banque de France

Institution indépendante, la Banque de France a trois grandes missions : la stratégie monétaire, la stabilité financière, les services à l'économie et à la société. Elle contribue à définir la politique monétaire de la zone euro et la met en œuvre en France ; elle contrôle banques et assurances et veille à la maîtrise des risques ; elle propose de nombreux services aux entreprises et aux particuliers.

Visitez notre site Internet www.banque-france.fr

Suivez-nous    

À propos d'EDUCFI

Opérateur national de la stratégie d'éducation financière, la Banque de France est chargée de développer une éducation budgétaire et financière pour les jeunes, renforcer les compétences des travailleurs sociaux auprès des personnes en situation de fragilité financière, soutenir les compétences économiques, budgétaires et financières des citoyens et accompagner les entrepreneurs dans leurs préoccupations financières quotidiennes, aux côtés de ses 30 partenaires.

Visitez notre site Internet www.mesquestionsdargent.fr

Suivez-nous    

À propos de l'IEDOM-IEOM

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM) exerce ses missions au sein de l'Eurosystème. L'IEDOM est chargé d'assurer la continuité territoriale des missions de banque centrale par délégation de la Banque de France dans les départements et collectivités d'outre-mer dont la monnaie est l'euro : Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, La Réunion, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon et les Terres australes et antarctiques françaises. L'Institut d'émission d'outre-mer (IEOM) assure le rôle de banque centrale dans les collectivités ayant pour monnaie le franc Pacifique : Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et les îles Wallis-et-Futuna.

Visitez notre site internet www.iedom.fr

Contacts presse Banque de France

Service presse : presse@banque-france.fr
Tel : 01 42 92 39 00